

Un peu d'humour : quand le tennis de table recycle...



Un peu d'humour : quand le tennis de table recycle...

Samedi dernier 1er avril, l'équipe de départementale 2 de l'Isle-Jourdain de tennis de table recevait l'équipe de D2 du club VEGATT (Vic-Eauze-Gascogne-Armagnac Tennis de Table) à 13 h 30.

Le matin même, un membre du club a envoyé un SMS au président du club de tennis de table de l'Isle-Jourdain et au juge arbitre de la rencontre qui disait ceci :

« Point important du règlement, il est à noter que, exceptionnellement pour cette journée, l'utilisation d'une poêle à frire est autorisée. Seule condition, que le revêtement soit anti-adhérent ».

Arrivé sur place pour la compétition, le joueur s'est présenté avec la poêle en main en expliquant que le règlement l'autorisait.

Les très jeunes joueurs adverses (de 11 à 13 ans) ne comprenaient pas la plaisanterie.

La tradition se perd peut-être !!!

L'histoire ne nous dit pas si le plaisantin a poussé la blague jusqu'à jouer les matchs avec sa poêle !

